

www.investis-dom.com**INVESTIS DOM**
DÉFISCALISATION OUTRE-MER

LE GIRARDIN INDUSTRIEL GARANTI A 100%

Conseil d'orientation des retraites

Retraites : ne tirons pas sur le pianiste

Le COR ne peut pas apprécier l'impact de la réforme de l'âge de la retraite dont l'intérêt est également d'accroître les recettes des autres administrations



Le COR cacherait la réalité du déficit actuel qui ne serait pas nul comme il le dit, mais de quelques dizaines de milliards d'euros - © Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

On reproche au Conseil d'orientation des retraites (COR) de multiplier les hypothèses et scénarios, ce qui conduirait à brouiller les débats puisqu'on ne sait pas lesquels sont plus pertinents. S'il ne retenait qu'un seul scénario, il serait toutefois tout autant critiqué, certains le trouvant trop optimiste et d'autres l'estimant trop pessimiste. Les scénarios qu'il retient sont plutôt optimistes mais le plus bas d'entre eux (croissance de 0,7% par an de la

productivité du travail) ne l'est pas exagérément. Les observateurs inquiets des perspectives de croissance peuvent donc le mettre en avant.

Dans tous les scénarios présentés dans son rapport de 2022, le rapport des dépenses de retraite au PIB augmente jusqu'au début des années 2030, pour ensuite diminuer et se situer en 2070 au même niveau qu'au début des années 2020 – ou un peu au-dessous. Le président du COR a mis en avant ce résultat de très long terme, ce qui lui a été reproché, alors que le résultat à l'horizon de 2035 est, à mon avis, plus fiable et plus pertinent. En tout état de cause, ce rapport de 2022 permettait à chacun de se faire une opinion sur l'évolution de cet indicateur en fonction de l'horizon de temps privilégié.

“Nos régimes de retraite ne sont pas de purs régimes par répartition où les cotisations équilibrent les prestations. Les ressources de ces régimes comportent une grande part d'impôts et de subventions”

Le COR cacherait la réalité du déficit actuel qui ne serait pas nul comme il le dit, mais de quelques dizaines de milliards d'euros. Les soldes financiers des régimes de retraite qu'il retient sont toutefois ceux qui apparaissent dans les lois de financement de la Sécurité sociale et les rapports de la Cour des comptes et de la commission des comptes de la Sécurité sociale, le COR ne faisant que les agréger.

Difficile mesure de l'impact de la réforme

Ces critiques pointent néanmoins un problème sérieux. Nos régimes de retraite ne sont pas de purs régimes par répartition où les cotisations équilibrent les prestations. Les pensions font souvent l'objet de majoration relevant d'une logique de solidarité, et les ressources de ces régimes comportent une grande part d'impôts et de subventions. Le COR ne le cache pas et l'une des conventions de présentation qu'il retenait jusqu'à 2022 faisait d'ailleurs apparaître une subvention d'équilibre aux régimes spéciaux de l'ordre de 2,0 % du PIB par an. On peut dire que le système de retraite serait déficitaire de ce montant si cette subvention n'existait pas.

Les prévisions du COR de 2023 ne peuvent pas être comparées à celles de 2022 pour en déduire l'impact de la réforme qui vient d'être votée. C'est normal car d'autres facteurs expliquent les écarts entre ces deux prévisions. Le COR donne des éléments d'information sur l'impact de la réforme, mais elles pourraient être plus précises et mieux présentées.

Le COR ne peut cependant pas apprécier correctement cet impact car il est limité par sa mission qui est d'analyser le système de retraite, alors que le principal intérêt du relèvement de l'âge de la retraite pour les finances publiques est d'accroître les recettes des autres administrations publiques.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalte](#)

Publié le 06/07/2023

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter.](#)